COMBE DE SAVOIE

LES MARCHES

Il n'y a pas d'âge pour faire du ski

Par une belle journée ensoleillée, un groupe de neuf résidents de l'Ehpad foyer Notre Dame s'est réndu à la stame s'est rendu à la station de ski des Aillons-Margériaz. Les résidents ont tout d'abord pu profiter d'un repas en terrasse au restaurant Le 1400. Puis ils se sont essayés au ski fauteuil, certains très à l'aise ont pu faire du ski tout terrain grâce à du ski tout terrain grâce.



du ski tout terrain grâce à des moniteurs très attentifs qui leur ont fait redécouvrir les sensations de glisse. Ils ont aussi pu admirer les magnifiques paysages en faisant un tour d'horizon en haut des pistes, d'où ils ont deviné le foyer Notre Dame au pied du Granier. « On recommence l'an prochain », s'est même exclamée une résidente de

MONTMÉLIAN

Le forum de l'emploi pour les jeunes, c'est mercredi

Le forum de l'emploi des jeunes et des jobs d'été se déroulera le 3 avril de 14 heures à 16 h 30 à l'espace François-Mitterrand. Pour la sixième année consécutive, la communauté de communes de Cœur de Savoie, la commune de Montmélian, la Mission locale jeunes du bassin chambérien et Pôle emploi ont noué un partenariat pour proposer un événement réunissant la jeunesse et les entreprises du territoire pour trouver un l'emploi ou simplement un job d'été.

MONTMÉLIAN

Cœur de Savoie : précision sur le conseil communautaire

Suite à la réunion du conseil communautaire jeudi 28 mars, dans l'article intitulé "Cœur de Savoie : les taux d'imposition inchangés depuis 2014" (notre édition du 30 mars), il faut noter que la prise de parole de Béatrice Santais à propos des dépenses poste par poste faisait suite à une intervention de Michel Ravier (Chignin), qui a roloyé « une augmentation d'un million de frais de parrelevé « une augmentation d'un million de frais de personnel ». La présidente de Cœur de Savoie a donc tenu à lui répondre de manière détaillée.

CHAMOUX-SUR-GELON

Le cochon, le renard et le moulin

Film d'animation d'Eric Oh. USA 2019. Durée : 50mn. À partir de 4 ans. Tarif unique 3,50 €.

Mercredi 3 avril à 17 h. Dans la salle culturelle le Prérard, 3,50 €.

LES MARCHES

Loto des Amis du Granier Ouverture des portes 13h. Nombreux lots de valeur.

Dimanche 31 mars à 13 h. À la salle Montgrabelle, club des Amis du Granier : 04 79 28 00 50.

VILLARD-LÉGER

Thé dansant

Avec l'association du Moulin du Nant de la Sauge, thé dansant animé par BG musette. Réservations : 06 75 31 62 89 ou au 0678519405. Dimanche 31 mars de 14 h à 19 h.

Salle des fêtes, 15 €. Association du moulin du Nant de la Sauge :

06 75 31 62 89.

INFOS SERVICES

A.L.T.

ANTHONY LEARD TAXI Transports médicaux Tous traiets - Jusqu'à 6 personnes

06 70 53 70 24

ARCLUSAZ TAXI Emilie Lucet

Transports médicaux Liaisons aéroports et gares 06 07 11 64 83

TAXI EKILIBRE Curto Jean-Baptiste

TAXI DE LA COMBE GAETAN DE GRACIA

Transports 7 j /7 - 24 h /24 Transports médicaux - Aéroports et gares 06 15 34 17 13

NATH TAXI

NATHALIE FERRAND Transport médicaux - Aéroports et gares 06 19 09 61 23

2, rue de la Neuve - LA ROCHETTE

ALLO MONTMÉLIAN TAXIS TAXI REYMOND

Transports médicaux 06 75 35 35 55

MYANS

Conseil municipal: pas d'augmentation des taux

Le conseil municipal, réuni en début de semaine, a approuvé les comptes de gestion et les comptes administratifs de l'année 2018 pour les budgets de la commune, de l'eau, de l'assainissement et de l'aménagement de la zone du chef-lieu.

e conseil municipal a décidé de maintenir pour 2019 les taux d'imposition de 2018 (7,80 % pour la taxe d'habitation, 13,40 % pour le foncier bâti et 41,65 % pour le foncier non bâti). Il a également voté les subventions accordées aux associations et a validé les trois budgets primitifs de l'année 2019, en reprenant les ré-

sultats de 2018. Le budget de la commune est approuvé à hauteur de 746 000 € pour la section de fonctionnement et de 1 440 000 € pour la section d'investissement qui prend en compte l'achèvement du financement du nouveau bâtiment public et les aménagements à réaliser autour de celui-ci.

Le budget eau est approuvé à hauteur de 215 000 € pour la section exploitation et à 94 9000€ pour l'investissement. Le budget annexe de la zone du chef-lieu Les prés de la tour est voté à 695 979 € pour le fonctionnement et à 1 163 167 € pour l'investissement. Ensuite, il a validé les demandes de subvention au conseil régional pour l'aménagement de l'espace public devant le bâtiment La Glycine, autour de la mairie et de l'école pour un coût estimé de 310 000 € HT et réalisé sur deux ans, et à la direction des affaires culturelles pour le financement des frais de fonctionnement de la bibliothèque liés au recrutement d'un agent pour un coût total estimé à 14 452 € HT.

L'aire de grand passage ne devrait pas être construite sur la commune

Le conseil a décidé d'augmenter le temps de travail des deux agents au service de la garderie et de la cantine, passant de 16 heures à 20 heures pour l'adjoint technique et de 30 heures à 32 heures 30 pour

Un ordre du jour chargé pour le conseil municipal.

Illustration Le DL/Thierry GUILLOT

l'adjoint d'animation. Enfin, il a validé le règlement intérieur de la nouvelle bibliothèque. La soirée failles organisée le samedi 13 avril à côté de la salle polyvalente a été rappelée.

Le maire a informé le conseil municipal qu'une étude est engagée sur deux communes de

Cœur de Savoie pour la création de l'aire d'accueil des grands passages des citoyens itinérants. La commune de Myans, au départ pressentie, devrait être épargnée en raison de l'intérêt essentiel des terres agricoles qui auraient

VALGELON-LA ROCHETTE

Pour poursuivre son action au Mali, l'Arcade recherche de nouveaux partenariats

Ce dimanche au Fort Barraux, l'Arcade "Une terre pour vivre" se réunit en as-semblée générale pour dresser le bilan de ses actions et définir les orientations de l'année à venir.

ondée en 1983 par Bernard Seigle-Ferrand et présidée par François-Xavier Le Corre, l'Arcade est une ONG (Organisation non gouvernementale) au service de la coopération décentralisée entre la France et le Mali qui regroupe sept communes (Pontcharra, Le Cheylas, Saint-Maximin, Crêts-en-Belledonne, Barraux-en-Isère, Valgelon-La Rochette et La Chapelle-Blanche en Savoie) avec quatre

communes maliennes (Dembella, Benkadi, Blendio et Tella) dans la région de Sikasso. Fin 2018, une nouvelle convention de quatre ans de 2019 à 2022, a été passée entre les communes françaises et maliennes avec un engagement financier différent d'une commune à une autre.

L'Arcade enregistre ainsi une diminution de 3 000 € des participations communales et recherche donc de nouveaux partenariats. Alors que la crise migratoire frappe aux frontières de l'Europe, l'Arcade développe les ressources locales des Maliens qui deviennent parties prenantes de leur développement économique, social et politique. Analysant les besoins, l'ONG leur propose de choisir des réponses sur dix



Marie-France Tabutaud et les enseignants de Benkadi, après une réunion d'échanges pédagogiques lors de la dernière mission au Mali. L'Arcade a obtenu une aide de 5 050 € de l'intercommunalité de Cœur de Savoie pour 2019 (contre 4 550 € en 2018). Photo DR

volets d'actions (hydraulique, désenclavement, agriculture, élevage, promotion féminine, santé, éducation, appui à la décentralisation, gestion intercommunale, recherche et intégration). De retour de mission mi-février, Valérie Géhin, déléguée générale à la coopé-

ration décentralisée, a rapporté dans ses bagages des courriers d'écoliers maliens pour les écoles de Valgelon-La Rochette et de La Chapelle-Blanche où elle interviendra le 11 avril dans le cadre d'échanges scolaires avant de participer, avec des bénévoles, aux

rendez-vous de l'association Pays de Savoie Solidaire le 21 avril à Montmélian et aux ateliers Citergie de Cœur de Savoie le 2 avril. Au 31 décembre 2018, l'Arcade comptait 492 membres et sympathi-

Brigitte MAURAZ





